

Application du règlement particulier de police (R.P.P.) – Arrêté préfectoral du 21 Août 2014

## **AVIS A BATELLERIE**

### **Arrêt de navigation**

#### **Tenue d'une Manifestation Nautique**

#### **110 ans de la biodiversité**

- Canal de Roubaix et embranchements de Croix et de Tourcoing
- Marque canalisée (écluse de Marcq comprise) jusqu'à la confluence avec le canal de Roubaix

**Lieu :** Commune de Roubaix  
- Canal de Roubaix du PK 15.000 au PK 15.615

**Date :** le samedi 28 septembre 2019 de 14H à 21h00.

A l'occasion des 110 ans de la biodiversité organisées par la Maison de l'eau de la pêche et de la nature (MEPN), des activités de floattubes et de paddles sont proposées et impliquent l'interruption de la navigation. Cette manifestation nautique est autorisée par le préfet du Nord Décision n° 76/2019.

Les usagers de la voie d'eau sont invités à respecter les zones de stationnement situées en amont et en aval des lieux de manifestation, la réglementation en vigueur, la signalisation mise en place et à se conformer aux recommandations données par l'exploitant.

Pour toute demande d'information:

Métropole Européenne de Lille  
Relais Nature du Canal de la Deûle à l'Escaut  
202, rue de Roubaix 59200 Tourcoing

Tél : 03 20 63 11 39

Horaires d'accueil téléphonique :  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Mail : [relaiscanal@lillemetropole.fr](mailto:relaiscanal@lillemetropole.fr)

Pour le Président

Le Conseiller Délégué

Jean François LEGRAND